de hersages, et lorsque le champ à herser est à proximité des bâtimens d'exploitation.

	SURFACE HERSÉE EN ARES.	
	Hersage léger.	Hersage fort.
1° Un seul trait de herse.	312,50	250 »
2° Deux traits.	156,25	150 »
3° Trois traits.	104 »	83,33
4° Quatre traits.	78,12	62,50
5° Cinq traits.	62,50	50 »
6° Six traits.	58,08	41,66

Pour chaque distance de 300 mèt. (150 toises environ) des bâtimens d'exploitation, cette quantité de travail diminue ensuite, savoir :

Un trait.	10 ares.	Quatre traits. . . .	2,50 ares.
Deux traits.	5	Cinq traits.	2 »
Trois traits.	3,33	Six traits.	1,66

SECTION IV. — *Travaux de roulage ou émottage au rouleau.*

La quantité de travail fait au rouleau dépend de la cohésion du sol, du poids et de la longueur de l'instrument, du nombre et de la vitesse des animaux, de la construction du rouleau et de la direction dans laquelle on donne cette façon.

On calcule qu'un cheval de taille moyenne peut rouler de 200 à 300 ares par jour et un bœuf 150 à 175 (PABST).

Un rouleau pesant attelé d'un cheval, en supposant que chaque trait recouvre une petite partie du trait précédent et en ayant égard au temps perdu dans les tournées, peut rouler environ 240 ares de terrain par jour (SINCLAIR).

En Belgique, dans les sols légers, on roule dans une attelée de 3 heures 131 ares de terrain, ou 4 hect. en une journée de travail effectif de 9 heures, en 3 attelées (SCHWERZ).

Le roulage qui s'opère au moyen d'un seul cheval, lorsque le rouleau est de pesanteur moyenne et n'a que de 5 à 7 pi. de longueur, peut marcher, suivant M. BLOCK, dans toute espèce de terrain, au taux de 6 hect. par jour, quantité de travail qui diminue de 20 ares pour chaque distance de 300 mèt. des bâtimens de la ferme, et par conséquent se réduit, pour une distance de 3,000 mèt., à 4 hect. par jour.

Pour chaque rouleau il faut un conducteur.

SECTION V. — *Travaux d'ensemencement et de récolte des produits des terres arables.*

Voici, suivant M. BLOCK, les résultats qu'on obtient le plus communément dans ces sortes de labeurs du travail journalier des hommes, des femmes ou des enfans.

1° *Semaille, repiquage et plantation.*

a. Froment, seigle, orge, avoine, pois, féverolles et graine de lin : un semeur exercé sème par jour de 300 à 350 ares.

b. Semences plus légères de colza, millet, trèfle et autres, de 400 à 450 ares.

c. Choux, raves, navets, betteraves, etc.; un homme ou une femme peut repiquer 6 à 7 ares par jour.

d. Pommes de terre; une femme peut planter dans les sillons 20 à 30 ares par jour, non compris l'arrachement du plan; un enfant de 10 à 12 ans 1/3 de moins.

2° *Travaux de moisson et de récolte.*

a. Fauchaison. Froment ou seigle d'hiver non couché; un homme fauche communément 60 à 75 ares par jour.

b. Orge, avoine et froment de printemps, dans les mêmes circonstances, 70 à 80 ares par jour.

c. Pois, féverolles, 25 à 30 ares par jour.

d. Faucillage des céréales; un homme ou une femme, terme moyen, 20 à 25 ares par jour.

e. Javelage des céréales; une femme met ainsi en javelles, par jour, 2 hect.

f. Engerbage des céréales; un homme dépose dans la corde de paille, lie la gerbe, dispose en moyes ou meulons la récolte de 50 à 60 ares.

g. Chargement des gerbes sur les chars; un homme charge de 1000 à 1200 gerbes, du poids de 7 à 9 kilog., par jour.

h. Déchargement et engrangement. En moyenne, une personne, homme ou femme, décharge en un jour et engrange 400 à 500 gerbes du poids moyen de 7 à 9 kilog.

i. Récolte des pommes de terre. Quand elles sont déterrées à la charrue et que l'hectare produit 200 à 250 hectol., une femme en récolte de 6 à 7 hectol. par jour ou le produit de 3 ares. Un enfant de 10 à 12 ans en récolte un tiers de moins. Quand la récolte est moindre, les travailleurs fournissent moins de travail. Pour charger, décharger, emmagasiner les pommes de terre, on compte une journée d'homme par 30 à 40 hectol. de tubercules.

k. La *récolte des choux, des raves, des navets, des betteraves* est difficile à évaluer; le travail dépend de la nature du terrain. En moyenne, une personne, homme ou femme, peut récolter le produit de 3 ares.

Relativement au transport des récoltes, nous croyons devoir ajouter ce qui suit :

Le travail qu'on exécute en ce genre dépend du nombre de voitures dont on peut disposer. Pour des champs qui sont peu éloignés, il faut 3 chars pour 3 attelages; pour ceux plus éloignés, ou bien quand le chargement dans les champs peu distans se fait avec beaucoup de célérité, 3 voitures pour 2 attelages. — Le nombre des chargeurs se détermine par celui des attelages et la distance à parcourir; quand celle-ci n'est que de 1 kilom., on doit faire en sorte qu'il y ait, sur 2 voitures, une en chargement et une en route. Au-delà de 1 kilom., il faut 3 voitures, dont une toujours en charge. — Le nombre des déchargeurs se règle suivant la disposition des granges et le nombre des voitures de transport. Il faut, pour décharger une voiture, 1 ou 2 personnes, suivant l'habitude; dans la grange, 1 calvanier pour ranger, et de 10 en 10 pi. 1 personne pour passer les gerbes.

La charge qu'une bête de trait en bon état et de taille moyenne peut transporter dépend surtout de la nature des chemins. Pour le transport du foin, dit M. PABST, on admet qu'un attelage peut transporter, par tête d'animal, quand il est composé :

D'une seule bête,	—	4 à 600 kilog.
De deux bêtes,	—	300 à 500
De quatre bêtes,	—	250 à 400

Pour les autres récoltes on peut charger 1/5e en sus.

Cela pose, le nombre des voyages qu'on peut faire en 1 jour dépend de la distance et de la composition de l'attelage.

Au-dessous de 1000 mèt. (1/4 de lieue environ), les chevaux peuvent faire 11 à 12 voyages et les bœufs 9 à 10

A 1000 mètres, les chevaux 10 voyages, et les bœufs 8.

Au-delà de 1000 mèt. et jusqu'à 3000 mèt. (3/4 de lieue), les chevaux 5 à 9, les bœufs 4 à 7.

On suppose, dans cette estimation, qu'on a des véhi-